



REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO PUBLIE SES RÉSULTATS POUR LE QUATRIÈME TRIMESTRE ET L'ANNÉE 2017

(Montréal, 20 février 2018) Redevances Aurifères Osisko Ltée (la « Société » ou « Osisko ») (TSX et NYSE : OR) a le plaisir de publier ses résultats pour le quatrième trimestre et l'année 2017, et de fournir ses prévisions pour 2018. Les montants sont en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Sean Roosen, président du conseil d'administration et chef de la direction, commentant la performance de 2017 : « 2017 a été une année transformationnelle pour Osisko par l'acquisition du portefeuille d'Orion, une étape importante pour la Société visant à bâtir une plateforme dominante de redevances et de flux de métaux précieux, axée sur le Canada. Parallèlement, nous avons fait évoluer notre modèle accélérateur et créé de la valeur pour nos actionnaires en contribuant à la création de projets aurifères canadiens de premier plan. Aujourd'hui, non seulement Osisko détient-elle le meilleur profil de croissance parmi ses compétiteurs, mais elle s'est positionnée de façon unique en se dotant d'un portefeuille de projets en développement de qualité qui généreront des bénéfices pour les actionnaires d'Osisko pour les années à venir. »

Faits saillants – quatrième trimestre de 2017

- Nombre record trimestriel d'onces d'équivalent d'or¹ gagnées de 20 990 (une augmentation de 134 % comparativement au T4 2016);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 32,2 millions de dollars (109,6 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) (une augmentation de 135 % comparativement au T4 2016; 699 % incluant les ententes d'écoulement);
- Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation de 21,5 millions de dollars (comparativement à 12,8 millions de dollars au T4 2016);
- Perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 64,3 millions de dollars, ou de 0,41 \$ par action de base, reflétant une charge de dépréciation de 89,0 millions de dollars du droit de redevances sur la mine Éléonore (65,4 millions de dollars après impôt) (comparativement à un bénéfice net de 8,7 millions de dollars ou de 0,08 \$ par action de base au T4 2016); et
- Bénéfice ajusté² de 1,0 million de dollars ou de 0,01 \$ par action de base² (comparativement à 6,9 millions de dollars ou à 0,07 \$ par action de base au T4 2016).

Faits saillants – 2017

- Nombre record de 58 933 onces d'équivalent d'or gagnées (une augmentation de 54 % comparativement à 2016);
- Produits records provenant des redevances et des flux de 93,8 millions de dollars (213,2 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement) (une augmentation de 50 % comparativement à 2016; une augmentation de 240 % en incluant les ententes d'écoulement);
- Flux de trésorerie nets des activités d'exploitation de 48,7 millions de dollars (comparativement à 53,4 millions de dollars en 2016);
- Perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 42,5 millions de dollars, ou 0,33 \$ par action de base (comparativement à un bénéfice net de 42,1 millions de dollars, ou 0,40 \$ par action de base en 2016);
- Bénéfice ajusté de 22,7 millions de dollars, 0,18 \$ par action de base (comparativement à 34,2 millions de dollars, 0,33 \$ par action de base en 2016);

¹ Les onces d'équivalent d'or sont calculées trimestriellement et comprennent les redevances, les flux et les ententes d'écoulement. L'argent a été converti en onces d'équivalent d'or en multipliant le nombre d'onces d'argent par le prix moyen de l'argent pour la période, puis divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Les diamants, les autres métaux et les redevances en espèces ont été convertis en onces d'équivalent d'or en divisant le produit associé par le prix moyen de l'or pour la période. Les ententes d'écoulement ont été converties en utilisant l'équivalent du règlement financier divisé par le prix moyen de l'or pour la période. Pour connaître le prix moyen des métaux utilisés, veuillez consulter la section Portefeuille de droits de redevances, de flux et d'autres intérêts.

² « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

- Produit de 71,1 millions de dollars sur la vente de placements, générant un gain³ de 35,8 millions de dollars, sur la base du coût décaissé³ des placements. Après le 31 décembre 2017, Osisko a généré un gain de 15,5 millions de dollars suite au dépôt des actions de AuRico Metals Inc. à Centerra Gold Inc., portant ainsi le gain total³ de la monétisation des investissements depuis 2015 à 70,1 millions de dollars sur la base du coût décaissé³ des placements;
- Acquisition d'un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion Mine Finance Group (« Orion ») pour 1,1 milliard de dollars comptant 74 redevances, flux et ententes d'écoulement de métaux précieux, incluant un flux diamantifère de 9,6 % des diamants produits à la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % de l'or et de l'argent produits à la mine Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % de l'argent produit à la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili;
- Acquisition de droits de redevances et de flux pour 127,6 millions de dollars (80,1 millions déboursés en 2017);
- Clôture d'un financement par voie de prise ferme de débentures convertibles non garanties de premier rang de 300,0 millions de dollars;
- Augmentation de la facilité de crédit renouvelable à 350,0 millions de dollars (avec une marge potentielle d'un maximum de 100 millions de dollars); et
- Déclaration de dividendes trimestriels totalisant 0,18 \$ par action ordinaire pour 2017.

Acquisition du portefeuille d'Orion

Le 31 juillet 2017, Osisko a acquis un portefeuille d'actifs de métaux précieux d'Orion constitué de 61 redevances, de 6 flux de métaux et de 7 ententes d'écoulement de métaux précieux pour 1,1 milliard de dollars. Le prix d'acquisition final se compose d'une contrepartie en trésorerie de 504,8 millions de dollars US (630,1 millions de dollars), incluant un ajustement de 4,2 millions de dollars US (5,1 millions de dollars) pour le fonds de roulement acquis, et 30 906 594 actions ordinaires d'Osisko émises à Orion (le « prix d'acquisition ») (la « transaction »). Toute vente des actions émises à Orion est assujettie à certaines restrictions, incluant une période de détention minimale de 12 mois et une exigence de vaste distribution.

La combinaison des portefeuilles d'Osisko et d'Orion a fait en sorte que la Société détenait un total de 131 redevances, flux de métaux et ententes d'écoulement, incluant 16 actifs générant des revenus le 31 juillet 2017. Dans le cadre de la transaction, la Société a acquis un flux diamantifère de 9,6 % sur la mine Renard et un flux aurifère et argentifère de 4 % sur la mine d'or et d'argent Brucejack, qui sont deux nouvelles mines au Canada, en plus d'un flux argentifère de 100 % issu de la mine de cuivre Mantos Blancos au Chili. Certains actifs sont détenus par une filiale en propriété exclusive internationale qui a été renommée Osisko Bermuda Limited (« OBL »). Le flux Brucejack est assujetti à certains droits de rachat détenus par Pretium Resources Inc. qui pourraient faire en sorte que le flux soit racheté le 31 décembre 2018 et à d'autres dates spécifiques.

Dans le cadre de la transaction, CDP Investissements inc., une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (la « Caisse ») et le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (F.T.Q.) (le « Fonds F.T.Q. ») ont souscrit 200 millions de dollars et 75 millions de dollars en actions ordinaires d'Osisko, respectivement, dans le cadre d'un placement privé concomitant (le « placement privé ») visant à financer une partie de la contrepartie en espèces et à appuyer la transaction. Au total, 18 887 363 actions ordinaires ont été émises au prix de 14,56 \$ par action en vertu du placement privé. Le placement privé était assujetti à un paiement de capital engagé de 7 % payable en partie en actions (2 % ce qui représente 385 457 actions ordinaires) et en espèces (5 % ce qui représente 13,8 millions de dollars).

À la suite de la transaction, Orion, la Caisse et le Fonds F.T.Q. détenaient respectivement 19,7 %, 12,1 % et 5,5 % des actions ordinaires émises et en circulation d'Osisko, en se basant sur le nombre d'actions ordinaires d'Osisko en circulation à la clôture de la transaction le 31 juillet 2017.

Osisko a aussi prélevé un montant de 118 millions de dollars US (147,3 millions de dollars) sur sa facilité de crédit renouvelable auprès de la Banque Nationale du Canada et de la Banque de Montréal, a réglé les contrats de change à terme en déboursant 275 millions de dollars pour faire l'acquisition de 204,0 millions de dollars US, et a versé 182,8 millions de dollars US (228,9 millions de dollars) à même le solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie d'Osisko à ce moment.

La transaction a été comptabilisée comme un regroupement d'entreprises où Osisko est l'acquéreur. Les actifs acquis et les passifs pris en charge ont été comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date de clôture de l'acquisition, soit le 31 juillet 2017. Les coûts de transaction en lien avec l'acquisition ont été passés en charges dans les frais de développement des affaires et sont estimés à 8,9 millions de dollars.

³ Le coût décaissé d'un placement est une mesure non conforme aux IFRS correspondant au montant versé à l'acquisition d'un placement. Le gain ou la perte est calculé en soustrayant le coût d'acquisition au comptant du produit au comptant de la vente d'un placement.

Le tableau suivant présente la répartition du prix d'acquisition (en milliers de dollars) :

Contrepartie payée	\$
Trésorerie ⁽¹⁾	648 385
Émission de 30 906 594 actions ordinaires ⁽²⁾	445 333
	<u>1 093 718</u>
Actifs nets acquis	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	8 707
Autres actifs courants	1 217
Droits de redevances, de flux et autres intérêts	1 116 115
Passifs courants	(435)
Passif d'impôt sur le résultat différé	(31 886)
	<u>1 093 718</u>

(1) Incluant la perte nette suivant le règlement d'instruments financiers dérivés (instruments de couverture de flux de trésorerie) de 18,2 millions de dollars.

(2) La juste valeur de la contrepartie payée en actions ordinaires représente la juste valeur des actions au 31 juillet 2017, déduction faite d'une décote d'illiquidité reflétant les restrictions de vente de douze mois.

Résumé des principaux droits de redevances, de flux et d'autres intérêts acquis

Actif	Exploitant	Droit	Produit(s)	Juridiction	Étape
Renard	Stornoway Diamonds Corporation	Flux de 9,6 %	Diamant	Canada	Production
Mantos Blancos	Mantos Copper S.A.	Flux de 100 %	Ag	Chili	Production
Brucejack	Pretium Resources Inc.	Flux de 4 % / entente d'écoulement	Au, Ag	Canada	Production
Sasa	Central Asia Metals plc	Flux de 100 %	Ag	Macédoine	Production
Matilda	Blackham Resources Limited	Entente d'écoulement	Au	Australie	Production
Parral	GoGold Resources Inc.	Entente d'écoulement	Au	Mexique	Production
San Ramon	Red Eagle Mining Corp.	Entente d'écoulement	Au	Colombie	Production
Seabee	SSR Mining Inc.	Redevance de 3 % NSR ⁽¹⁾	Au	Canada	Production
Bald Mtn. Alligator Ridge	Kinross Gold Corporation	Redevance de 1 % NSR	Au	É.-U.	Production
Bald Mtn. Duke/ Trapper	Kinross Gold Corporation	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.	Production
Brauna	Lipari Mineração	Redevance de 1 % GRR ⁽²⁾	Diamant	Brésil	Production
Kwale	Base Resources Limited	Redevance de 1,5 % GRR	Rutile, Ilmenite, zircon	Kenya	Production
Pan	Fiore Gold Ltd.	Redevance de 4 % NSR	Au	É.-U.	Production
Amulsar	Lydian International Ltd.	Flux Au de 4,22 %, Flux Ag de 62,5 % Ag / entente d'écoulement	Au, Ag	Arménie	Développement
Back Forty	Aquila Resources Inc.	Flux de 75 %	Ag	É.-U.	Développement
Casino	Western Copper & Gold Corporation	Redevance de 2,75 % NSR	Au, Ag, Cu	Canada	Exploration
Spring Valley	Waterton Global Resource Management	Redevance de 0,5 % NSR	Au	É.-U.	Exploration
Yenipazar	Aldridge Minerals Inc.	Entente d'écoulement	Au	Turquie	Exploration

(1) Redevance sur le rendement net de fonderie ou *Net Smelter Return* (« NSR »)

(2) Redevance sur le revenu brut ou *Gross Revenue Royalty* (« GRR »)

Acquisition du flux aurifère Back-Forty

Le projet Back Forty est un dépôt de sulfures massifs volcanogènes de zinc et d'or situé au Michigan, États-Unis, détenu par Aquila Resources Inc. (« Aquila »). Le projet Back Forty est au stade de la mise en valeur et se dirige vers la réalisation d'une étude de faisabilité, prévue en 2018. Back Forty devrait produire 532 000 onces d'or, 721 millions de livres (« lbs ») de

zinc, 74 millions de lbs de cuivre, 4,6 millions d'onces d'argent et 21 millions de lbs de plomb. Les détails de l'inventaire des ressources minérales peuvent être consultés sous le profil d'Aquila sur SEDAR au www.sedar.com. Via l'acquisition du portefeuille d'Orion, Osisko a acquis le flux argentifère Back Forty qui s'applique à 75 % de la production d'argent payable sur la durée de vie de la mine et comprend des paiements de transfert par OBL à Aquila de 4,00 dollars US l'once d'argent affiné livré sous le flux.

En novembre 2017, OBL a acquis un flux d'or additionnel sur le projet Back Forty. OBL versera un dépôt initial en espèces échelonné à Aquila d'une valeur pouvant atteindre un total de 55 millions de dollars US pour le flux d'or, et fera des paiements continus équivalant à 30 % du prix courant de l'or, jusqu'à un maximum de 600 dollars US par once. Le flux d'or s'applique à 18,5 % de l'or affiné issu du projet, jusqu'à ce que 105 000 onces d'or aient été livrées, puis à 9,25 % de l'or affiné pour le reste de la durée de vie de la mine.

Le dépôt sera payé en quatre versements, comme suit :

1. 7,5 millions de dollars US ont été versés à la clôture de la transaction de flux d'or;
2. 7,5 millions de dollars US sont exigibles à la réception par Aquila de tous les permis importants requis pour le développement et les opérations sur le projet et l'obtention d'une étude de faisabilité positive;
3. 10 millions de dollars US sont exigibles suivant une décision positive de construction sur la propriété; et
4. 30 millions de dollars US sont exigibles dès le premier prélèvement d'une facilité de crédit de financement de projet, sous réserve d'une provision de changement de contrôle. En effet, advenant un changement de contrôle chez Aquila, avant le paiement du quatrième dépôt, la personne ou l'entité prenant le contrôle du projet pourra renoncer au quatrième dépôt. Dans un tel cas, le flux sera réduit à 9,5 % de l'or affiné issu du projet jusqu'à ce que 105 000 onces aient été livrées, et à 4,75 % de l'or affiné pour le reste de la durée de vie de la mine. Toutes les autres conditions demeurent inchangées.

Le flux Gibraltar (Taseko Mines Limited)

Le 3 mars 2017, Osisko a clôturé l'acquisition d'un flux argentifère lié à l'argent produit à la mine de cuivre Gibraltar (« Gibraltar »), située en Colombie-Britannique, au Canada, avec Gibraltar Mines Ltd (« Gibco »), une filiale en propriété exclusive de Taseko Mines Ltd (« Taseko »), qui détient une participation de 75 % dans Gibraltar. Osisko a versé à Taseko un montant de 33,0 millions de dollars US (44,3 millions de dollars) en espèces pour acheter un flux argentifère et 3,0 millions de bons de souscription de Taseko. Chaque bon de souscription donne à Osisko le droit d'acquérir une action ordinaire de Taseko à un prix d'exercice 2,74 \$ jusqu'au 1er avril 2020. La juste valeur des bons de souscription a été évaluée à 1 780 000 \$ selon le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes et la valeur résiduelle attribuée au flux argentifère est de 42 678 000 \$ (incluant 175 000 \$ de frais de transaction). Concernant le flux argentifère, Osisko effectuera des paiements continus de 2,75 \$ US à Taseko par once d'argent livrée.

En vertu du flux argentifère, Osisko recevra de Taseko un montant équivalent à 100 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco jusqu'à ce que 5,9 millions d'onces d'argent lui aient été livrées et 35 % de la quote-part de la production d'argent de Gibco par la suite. Gibraltar est la deuxième plus importante mine de cuivre à ciel ouvert au Canada et la quatrième plus importante en Amérique du Nord. La production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine Gibraltar est d'environ 140 millions de lbs de cuivre et 2,6 millions de lbs de molybdène. Avec d'importantes réserves minérales de 3,2 milliards de livres de cuivre récupérable et 58 millions de livres de molybdène, la durée de vie estimée du projet est de 23 ans (réserves minérales prouvées et probables en date du 1er janvier 2016). L'acquisition devrait augmenter la production d'Osisko d'environ 200 000 onces d'argent pour les 14 prochaines années, augmentant à une moyenne de 350 000 onces d'argent pour les années restantes du total des 23 années de durée de vie des réserves minérales de Gibraltar. Tout argent qui a été livré après le 1^{er} janvier 2017 était assujéti au flux.

Facilité de crédit renouvelable

En novembre 2017, la Société a modifié sa facilité de crédit renouvelable (la « facilité ») en augmentant le montant de 150 millions de dollars à 350 millions de dollars, en plus de compter sur une marge supplémentaire non engagée d'un maximum de 100 millions de dollars, pour un montant disponible total pouvant aller jusqu'à 450 millions de dollars. Cette marge est assujéti aux procédures usuelles de vérification diligente et à l'acceptation des prêteurs. La facilité doit être utilisée aux fins générales de la Société et pour des investissements dans l'industrie minière, notamment pour l'acquisition de redevances, de flux de métaux et d'autres intérêts. La facilité est garantie par les actifs de la Société, actuels et futurs (incluant les droits de redevances, de flux et autres intérêts) et a un terme de quatre ans (se terminant le 14 novembre 2021), qui pourra être prolongé d'un an à chacune des deux premières dates d'anniversaire.

La facilité est assortie de frais d'attente. Les fonds tirés porteront intérêt au taux de base, au taux préférentiel ou au taux London Inter-Bank Offer Rate (« LIBOR ») majoré d'un certain pourcentage selon le ratio d'endettement de la Société. Le 31 juillet 2017, un montant de 118,0 millions de dollars US (représentant 148,0 millions de dollars au 31 décembre 2017) avait été prélevé sur la facilité pour financer l'acquisition du portefeuille d'Orion. Au 31 décembre 2017, le taux d'intérêt était de 2,96 %, incluant la marge applicable. La facilité comprend des clauses qui exigent que la Société maintienne certains

ratios financiers et rencontrent certaines exigences non financières. Au 31 décembre 2017, tous les ratios et les exigences étaient respectés.

Financement par voie de prise ferme de débetures convertibles non garanties de premier rang

Le 3 novembre 2017, Osisko a clôturé un financement par voie de prise ferme de débetures convertibles non garanties de premier rang (les « débetures ») de 300 millions de dollars (le « financement ») auprès d'un syndicat de preneurs fermes dirigé conjointement par Financière Banque Nationale inc., BMO Marchés des capitaux, et Desjardins Marchés des capitaux (les « preneurs fermes »). Le financement se compose d'un appel public à l'épargne de débetures pour un montant de 184,0 millions de dollars (l'« appel public à l'épargne ») et d'un placement privé de 116,0 millions de dollars (le « placement privé »). En lien avec le financement, Investissements PSP et Ressources Québec inc., une filiale à part entière d'Investissement Québec, ont acquis respectivement 100,0 millions de dollars et 16,0 millions de dollars de débetures dans le cadre du placement privé, aux mêmes termes et conditions que l'appel public à l'épargne. Les preneurs fermes ont reçu une commission en espèces de 3,55 % dans le cadre du financement. Le produit net s'élève à 288,5 millions de dollars.

Les débetures portent intérêt à un taux de 4,0 % par année, payable semestriellement le 30 juin et le 31 décembre de chaque année à compter du 30 juin 2018. Les débetures sont convertibles, au gré du porteur, en actions ordinaires d'Osisko à un prix de conversion de 22,89 \$ par action ordinaire. Les débetures viendront à échéance le 31 décembre 2022 et pourront être rachetées par Osisko, dans certaines circonstances, à compter du 31 décembre 2020. Les débetures sont inscrites pour négociation à la cote de la Bourse de Toronto (« TSX ») sous le symbole « OR.DB ». Le produit net du financement servira à financer l'acquisition de redevances de métaux précieux, de flux, et sera affecté au fonds de roulement et aux fins générales de l'entreprise.

Record du nombre d'onces d'équivalent en or gagnées

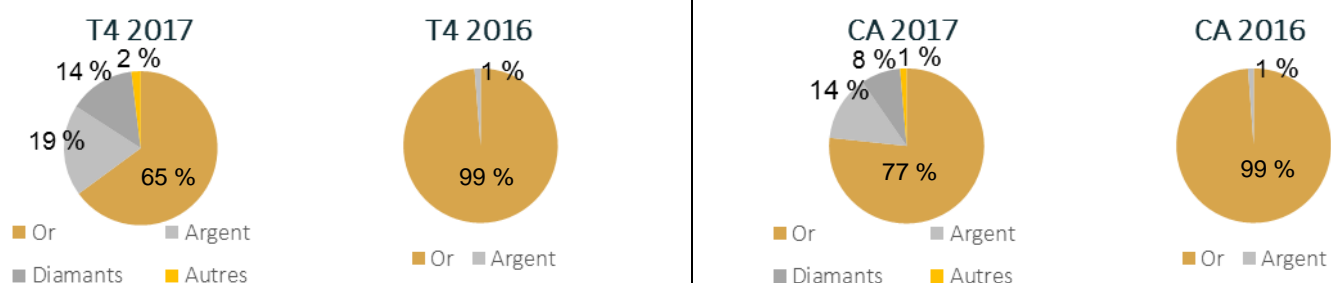
Le portefeuille de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement en production de la Société a livré un record de 20 990 onces d'équivalent d'or au quatrième trimestre de 2017, pour un total record de 58 933 onces d'équivalent d'or pour l'année 2017. Les actifs acquis d'Orion ont majoritairement contribué au nombre record d'onces d'équivalent d'or gagnées par la Société, pendant que Canadian Malartic a continué de générer de solides résultats.

Redevances gagnées (en onces d'équivalent d'or)

	Pour les trois mois terminés le 31 décembre		Pour l'exercice terminé le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
<u>Or</u>				
Canadian Malartic, redevance	10 177	6 749	33 136	28 748
Éléonore, redevance	1 532	1 343	6 390	6 568
Seabee, redevance ⁽¹⁾	619	-	1 310	-
Island Gold, redevance	379	292	1 706	1 373
Brucejack, entente d'écoulement ⁽¹⁾	321	-	536	-
Veza, redevance	274	342	1 253	830
Autres ⁽¹⁾	330	124	869	294
	13 632	8 850	45 200	37 813
<u>Argent</u>				
Mantos, flux ⁽¹⁾	1 910	-	3 060	-
Sasa, flux ⁽¹⁾	1 229	-	2 074	-
Gibraltar, flux (3 et 11 mois)	665	-	2 303	-
Canadian Malartic, redevance	138	114	479	456
Other ⁽¹⁾	78	-	129	1
	4 020	114	8 045	457
<u>Diamants</u>				
Renard, flux ⁽¹⁾	2 839	-	4 686	-
Other ⁽¹⁾	88	-	201	-
	2 927	-	4 887	-
<u>Autres métaux</u>				
Kwale, redevance ⁽¹⁾	411	-	801	-
Total des onces d'équivalent d'or	20 990	8 964	58 933	38 270

(1) La date d'effet de l'acquisition du portefeuille d'Orion est le 1^{er} juin 2017. Toutefois, les produits des redevances, flux et ententes d'écoulement acquis d'Orion sont uniquement inclus dans les produits à compter du 31 juillet 2017, qui correspond à la date d'acquisition aux fins comptables.

Onces d'équivalent d'or par produit



Produits

Trois mois terminés le 31 décembre

	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 623	56 708	92 043	1 549	8 605	13 328
Argent vendu	21	483 192	10 411	21	8 353	179
Diamants vendus	106	43 550	4 603	-	-	-
Autres (payés en espèces)	-	-	2 495	-	-	202
			109 552			13 709

Pour les exercices terminés le 31 décembre

	2017			2016		
	Prix moyen réalisé par once/carat (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)	Prix moyen réalisé par once (\$)	Onces/ carats vendu(e)s	Total des produits (000 \$)
Or vendu	1 627	111 501	181 390	1 643	37 402	61 444
Argent vendu	22	887 760	19 216	23	32 836	747
Diamants vendus	106	71 150	7 560	-	-	-
Autres (payés en espèces)	-	-	5 050	-	-	486
			213 216			62 677

Bénéfice brut (en milliers de dollars)

	Trois mois terminés le 31 décembre		Pour les exercices terminés le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
	\$	\$	\$	\$
<u>Droits de redevances</u>				
Produits	21 359	13 709	74 041	62 677
Coût des ventes	(130)	(22)	(286)	(143)
Épuisement	(4 305)	(2 828)	(15 475)	(11 291)
	16 924	10 859	58 280	51 243
<u>Droits de flux</u>				
Produits	10 855	-	19 751	-
Coût des ventes	(4 378)	-	(7 385)	-
Épuisement	(7 452)	-	(11 283)	-
	(975)	-	1 083	-
<u>Droits d'ententes d'écoulement</u>				
Produits	77 338	-	119 424	-
Coût des ventes	(76 550)	-	(117 974)	-
Épuisement	(990)	-	(1 307)	-
	(202)	-	143	-
Total – Bénéfice brut	15 747	10 859	59 506	51 243

Survol des résultats financiers de 2017

- Produits records provenant des redevances et des flux de 93,8 millions de dollars (213,2 millions de dollars incluant les ententes d'écoulement), comparativement à 62,7 millions de dollars en 2016;
- Bénéfice brut de 59,5 millions de dollars, comparativement à 51,2 millions de dollars en 2016;
- Charge de dépréciation de 89,0 millions de dollars du droit de redevances sur la mine Éléonore (65,4 millions de dollars après impôt);
- Perte d'exploitation de 70,4 million de dollars, comparativement à un bénéfice d'exploitation de 29,1 millions de dollars en 2016;
- Perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko de 42,5 millions de dollars ou de 0,33 \$ par action de base et diluée, comparativement à un bénéfice net de 42,1 millions de dollars ou 0,40 \$ par action de base et diluée en 2016;
- Bénéfice ajusté⁴ de 22,7 millions de dollars ou de 0,18 \$ par action de base⁴, comparativement à 34,2 millions de dollars ou à 0,33 \$ par action de base en 2016;
- Flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation de 48,7 million de dollars, comparativement à 53,4 millions de dollars en 2016.

Les produits ont augmenté en 2017 principalement en raison de l'acquisition du portefeuille d'Orion.

Le bénéfice brut a atteint 59,5 millions de dollars en 2017, comparativement à 51,2 millions de dollars en 2016 en raison de produits plus élevés. Le coût des ventes est passé de 0,1 million de dollars en 2016 à 125,6 millions de dollars, principalement en raison des ententes d'écoulement acquises dans le cadre de l'acquisition du portefeuille d'Orion. En vertu des ententes d'écoulement, le métal est acquis des producteurs au prix du marché le plus bas sur une certaine période de temps (la période de cotation) et est par la suite vendu par Osisko, résultant en un bénéfice net qui varie généralement entre 0 % et 5 % du produit de la vente.

En 2017, la Société a enregistré une perte d'exploitation en raison d'une charge de dépréciation de 89,0 millions de dollars du droit de redevances sur la mine Éléonore. En excluant la charge de dépréciation, le bénéfice d'exploitation aurait été de 18,6 millions de dollars, comparativement à 29,1 millions de dollars en 2016. La réduction du bénéfice d'exploitation en 2017, en plus de la charge de dépréciation, est principalement attribuable aux frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, qui s'élèvent à 8,9 millions de dollars, et à des charges générales et administratives (« G&A ») plus élevées, en partie contrebalancé par un bénéfice brut plus élevé. La hausse des charges G&A est principalement le résultat de charges salariales plus élevées du fait des primes plus élevées payables à la direction reliées à l'acquisition du portefeuille d'Orion, de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions (nombre plus élevé d'unités en circulation et augmentation du rendement par rapport aux objectifs en lien avec les unités d'actions avec restrictions de 2014 dont les droits étaient acquis et qui ont été payés en septembre 2017) et de frais généraux plus élevés en raison du niveau accru d'activités de la Société en 2017. L'année 2017 est la première année où trois années d'options d'achat d'actions, d'unités d'actions avec restrictions et d'unités d'actions différées sont en circulation. Les options d'achat d'actions et les unités d'actions avec restrictions sont acquises sur une période de trois ans. Les frais de développement des affaires ont augmenté de 10,4 millions de dollars principalement en raison des frais de transaction en lien avec l'acquisition du portefeuille d'Orion, des primes plus élevées payables à la direction, de l'augmentation de la charge de rémunération fondée sur des actions reliée aux unités d'actions différées et aux unités d'actions avec restrictions et de frais généraux plus élevés en raison du niveau accru d'activités en 2017.

La perte nette attribuable aux actionnaires d'Osisko en 2017 est principalement le résultat d'une charge de dépréciation de 89,0 millions de dollars, du bénéfice d'exploitation plus bas, d'une perte de change plus importante, des charges financières plus élevées, de l'absence d'un produit de dividendes suivant la vente des actions de Labrador Iron Ore Royalty Corporation en 2016 et au début 2017, en partie compensés par un produit d'intérêt plus élevé.

Le bénéfice ajusté a diminué pour s'établir à 22,7 millions de dollars comparativement à 34,2 millions de dollars en 2016, en raison d'une hausse des charges G&A, d'une diminution du produit de dividendes et des charges financières plus élevées, en partie compensées par un bénéfice brut plus important.

Les flux de trésorerie nets générés par les activités d'exploitation ont diminué en 2017, en raison des frais reliés à l'acquisition du portefeuille d'Orion et du règlement d'unités d'actions avec restrictions pour un montant de 5,5 millions de dollars, en partie compensés par un bénéfice brut plus élevé.

⁴ « Bénéfice ajusté » et « Bénéfice ajusté par action de base » sont des mesures de performance financière non conformes aux IFRS qui n'ont aucune définition standard selon les normes IFRS. Veuillez consulter la section « Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS » du présent communiqué de presse.

Mise à jour sur le portefeuille de placements

Au cours de l'exercice terminé le 31 décembre 2017, Osisko a acquis des placements d'une valeur de 226,8 millions de dollars et a vendu des placements d'un montant de 71,1 millions de dollars.

Le tableau ci-dessous présente la valeur comptable et la juste valeur des placements en titres négociables au 31 décembre 2017 (en milliers de dollars) :

<u>Titres négociables</u>	<u>Valeur comptable⁽ⁱ⁾</u>	<u>Juste valeur⁽ⁱⁱ⁾</u>
	\$	\$
Entreprises associées	257 433	332 140
Autres	106 841	106 841
	<u>364 274</u>	<u>438 981</u>

- (i) La valeur comptable représente le montant enregistré au bilan, lequel correspond à la méthode de la mise en équivalence pour les placements en titres négociables d'entreprises associées et la juste valeur pour les investissements en titres négociables dans les autres sociétés, conformément à la norme IFRS 9, *Instruments financiers*.
- (ii) La juste valeur correspond au cours du marché des placements sur une bourse reconnue au 31 décembre 2017.

Principaux placements stratégiques

Le tableau ci-dessous présente les principaux placements stratégiques de la Société (en milliers de dollars) :

<u>Société</u>	<u>Nombre d'actions détenues⁽ⁱ⁾</u>	<u>Participation⁽ⁱ⁾</u>	<u>Valeur comptable^{(i),(ii)}</u>	<u>Juste valeur^{(i),(ii)}</u>
		%	\$	\$
Minière Osisko inc.	32 302 034	15,5	73 635	109 504
Barkerville Gold Mines Ltd	142 309 310	32,7	89 556	106 732
Dalradian Resources Inc.	31 717 687	8,9	40 122	42 026
Falco Resources Ltd	23 927 005	12,7	15 652	20 817

- (i) Au 31 décembre 2017.
- (ii) Voir le tableau ci-dessus pour la définition de valeur comptable et de juste valeur.

Minière Osisko inc.

La Société détient une redevance de 1,5 % NSR sur le projet aurifère Lac Windfall (« Lac Windfall »). Minière Osisko inc. (« Minière Osisko ») réalise actuellement un programme de forage de 800 000 mètres à Lac Windfall, dont la marque des 400 000 mètres a été atteinte en octobre 2017. Un programme métallurgique est en cours et la construction de la rampe d'exploration progresse. Minière Osisko prévoit effectuer une mise à jour des ressources durant la première moitié de 2018.

Barkerville Gold Mines Ltd.⁵

Barkerville Gold Mines Ltd. (« Barkerville ») réalise actuellement un programme de forage d'exploration de 160 000 mètres dans le district minier Cariboo, au centre de la Colombie-Britannique, et a annoncé qu'elle avait reçu tous les permis nécessaires au démarrage de la production à son projet souterrain Bonanza Ledge à une cadence initiale de 150 000 tonnes par année. En avril 2017, Barkerville a annoncé une nouvelle découverte issue de la phase II de son programme de 160 000 mètres de forage actuellement en cours à Island Mountain et Valley Zone, sur son projet aurifère Cariboo.

Osisko détient une redevance de 2,25 % NSR sur le projet aurifère Cariboo et conserve un droit de premier refus relié à toute entente de flux d'or reçu par Barkerville relativement au projet aurifère Cariboo.

Ressources Falco Ltée

En octobre 2017, Ressources Falco Ltée (« Falco ») a publié⁶ une étude de faisabilité positive sur le projet Horne 5. L'étude de faisabilité indique qu'à un prix de l'or de 1 300 \$ US/oz et selon un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,78 \$ US, le projet Horne 5 générerait une valeur actualisée nette après impôt, selon un taux d'actualisation de 5 %, de 602 millions de dollars

⁵ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Barkerville daté du 7 avril 2017 intitulé : « BGM intersects 19.20 g/t AU over 54.40 meters and 11.42 g/t Au over 28.55 meters at shaft zone », au site web de Barkerville au <http://www.barkervillegold.com/> et sur SEDAR pour de l'information additionnelle.

⁶ Veuillez vous référer au communiqué de presse de Falco daté du 16 octobre 2017 intitulé : « Falco annonce les résultats d'une étude de faisabilité positive sur le projet aurifère Horne 5 ».

US et un taux de rendement interne après impôt de 15,3 %. Selon Falco, ce scénario verrait la mine devenir le prochain grand producteur d'or au Québec avec un profil de production de 219 000 onces d'or payables en moyenne par année sur la durée de vie de la mine, moyennant des coûts de maintien tout compris de 399 \$ US par once, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris, coûts en immobilisations et coûts d'exploitation, estimé à 643 \$ US par once. L'étude d'impact sur l'environnement a été déposée auprès des autorités en décembre 2017.

Dalradian Resources Inc.

Le 10 octobre 2017, Osisko a conclu une entente de souscription avec Dalradian Resources Inc. (« Dalradian ») en vertu de laquelle Osisko a fait un investissement de 28,3 millions de dollars dans Dalradian sous la forme d'un placement privé sans intermédiaire. L'entente de souscription conclue avec Dalradian contient différentes clauses restrictives et droits, incluant entre autres choses, un accord moratoire, des droits de participation en faveur d'Osisko afin de maintenir son niveau de participation dans Dalradian, et le droit d'égaliser toute autre offre de financement de projets.

Autres placement importants

Arizona Mining Inc.

Au cours du deuxième semestre de 2017, Osisko a vendu sa participation en capitaux propres dans Arizona Mining Inc. (« Arizona Mining ») pour un produit de 47,1 millions de dollars, incluant un produit de la vente des actions à la suite de l'exercice des bons de souscription en octobre 2017. Osisko a réalisé un gain comptable avant impôt de 30,2 millions de dollars (y compris une variation de la juste valeur de bons de souscription) suivant la transaction et un gain de 34,1 millions de dollars basé sur le coût au comptant⁷ des actions. Osisko détient toujours une redevance de 1 % NSR, achetée pour la somme de 10,0 millions de dollars en avril 2016, sur tous les minerais sulfurés de plomb et de zinc (en plus de tout le cuivre, l'argent ou l'or récupéré des concentrés de ces minerais) extraits sur le projet Hermosa d'Arizona Mining, situé dans le comté de Santa Cruz en Arizona.

Dividendes

Osisko a déclaré des dividendes pour les 14 derniers trimestres consécutifs pour un montant total de 55,1 millions de dollars.

Le 7 novembre 2017, Osisko a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire payé le 15 janvier 2018 aux actionnaires inscrits aux registres en date du 29 décembre 2017 à la fermeture des bureaux.

Le 16 février 2018, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,05 \$ par action ordinaire, payable le 16 avril 2018 aux actionnaires inscrits aux registres à la fermeture des bureaux le 30 mars 2018.

Perspectives pour 2018

Les perspectives d'Osisko quant aux droits de redevances, de flux et d'ententes d'écoulement de métaux précieux pour 2018 reposent sur les prévisions publiques disponibles, en particulier les prévisions pour la mine Canadian Malartic, telles qu'elles sont publiées par Yamana Gold Inc. et Agnico Eagle Mines Limited, celles pour la mine Éléonore, publiées par Goldcorp, celles pour la mine Renard, publiées par Stornoway, celles pour la mine Brucejack, publiées par Pretium et celles pour la mine Island Gold, publiées par Alamos Gold Inc. Lorsque les prévisions publiques sur des propriétés ne sont pas disponibles, Osisko obtient des prévisions internes de la part des exploitants, ce qui est le cas pour la mine Sasa et la mine Mantos Blancos, ou se base sur les meilleures estimations de la direction.

Les onces d'équivalent d'or attribuables pour 2018 sont estimées entre 77 500 et 82 500. Pour nos objectifs en 2018, les redevances en argent et en espèces ont été converties en onces d'équivalent d'or à partir d'un prix des matières premières de 1 300 \$ US par once d'or, de 18 \$ US par once d'argent et de 110 \$ US par carat pour les diamants de la mine Renard et d'un taux de change (\$ CA/\$ US) de 1.25.

Droit de redevances NSR sur la mine Éléonore

En février 2015, Osisko a acquis toutes les actions ordinaires et en circulation de Mines Virginia inc. (« Virginia »). Les actifs acquis incluaient une redevance variable de 2,0-3,5 % NSR sur la mine Éléonore découverte par Virginia et détenue par Goldcorp Inc. Par le regroupement des deux sociétés, Osisko a atteint son objectif de créer une nouvelle société de redevances intermédiaire détenant deux redevances aurifères de calibre mondial situées au Québec. Les opérations à la mine Éléonore ont débuté en octobre 2014 et la production commerciale a été déclarée en avril 2015.

⁷ Le coût décaissé d'un placement est une mesure non conforme aux IFRS correspondant au montant versé à l'acquisition d'un placement. Le gain ou la perte est calculé en soustrayant le coût d'acquisition au comptant du produit au comptant de la vente d'un placement.

La production aurifère pour l'année terminée le 31 décembre 2017 est plus élevée que les années précédentes et s'élève à 305 000 onces, comparativement à 274 000 onces en 2016 et à 268 000 onces en 2015, en raison des augmentations de la teneur et du volume de minerai traité réalisées dans le cadre de la phase d'accroissement de production visant à optimiser les niveaux de production. Pour 2018, les perspectives de production de l'exploitant s'élèvent à 360 000 onces.

Les onces d'équivalent d'or gagnées de la redevance NSR Éléonore :

<u>2015⁽¹⁾</u>	<u>2016</u>	<u>2017</u>	Perspectives 2018	Perspectives 2019+ ⁽²⁾
402	6 568	6 390	7 920	8 800

(1) Osisko a reçu ses premières redevances en décembre 2015 en raison de l'avance de paiement à Virginia.

(2) Basé sur les perspectives de l'exploitant d'une production annuelle à long terme de 400 000 onces d'or. En fonction de l'échéancier de la redevance variable d'un maximum de 3,5 %, Osisko pourrait potentiellement recevoir jusqu'à 14 000 onces par année dès que 8 millions d'onces auront été produites.

À des fins comptables, Osisko doit suivre les indicateurs de dépréciation, lesquels peuvent entraîner un test de dépréciation de ses actifs. L'exploitant de la mine aurifère Éléonore a annoncé un niveau de production aurifère annuelle à long terme de 400 000 onces comparativement à sa capacité nominale annuelle de 600 000 onces. Cette annonce a été considérée comme un indicateur de dépréciation, par conséquent, la direction a procédé à un test de dépréciation en date du 31 décembre 2017. La Société a comptabilisé une charge de dépréciation de 89,0 millions de dollars (65,4 millions de dollars après impôt) à l'égard des redevances NSR sur la mine Éléonore durant le quatrième trimestre de 2017. Cette charge de dépréciation peut être reprise dans le futur si une augmentation des niveaux de production annuelle à long terme est observée.

Conférence téléphonique portant sur les résultats de l'année 2017

Osisko tiendra une conférence téléphonique mardi, le 20 février 2018 à 11h00 HNE afin de présenter et de discuter des résultats de l'année 2017.

Les personnes intéressées à participer à la conférence téléphonique sont priées de composer le 1-(647) 788-4922 (appels internationaux), ou le 1-(877) 223-4471 (sans frais en Amérique du Nord). Un téléphoniste redirigera les participants à la conférence téléphonique.

Il sera possible d'écouter l'enregistrement de la conférence à partir du 20 février 2018 à 14h00 HNE jusqu'à 23h59 HNE le 27 février 2018 en composant le 1-(800) 585-8367 (sans frais en Amérique du Nord) ou le 1-(416) 621-4642, puis le code d'accès 2868047.

Mesures de la performance financière non conformes aux IFRS

La Société a inclus certaines mesures non conformes aux IFRS, y compris le « bénéfice ajusté » et le « bénéfice ajusté par action de base » afin d'ajouter de l'information à ses états financiers consolidés, lesquels sont présentés conformément aux IFRS.

La Société croit que ces mesures, ainsi que les mesures déterminées en conformité avec les normes IFRS, permettent aux investisseurs de mieux comprendre et d'évaluer le rendement sous-jacent de la Société. Les mesures non conformes aux IFRS n'ont pas de signification normalisée prescrite en vertu des IFRS et, par conséquent, elles peuvent ne pas être comparables aux mesures similaires employées par d'autres sociétés. Les données visent à fournir de l'information supplémentaire et ne doivent pas être considérées seules ou comme substituts aux mesures de performance préparées en conformité avec les IFRS.

Afin de choisir une méthode de calcul, la Société a examiné, au cours du premier trimestre de 2016, les méthodes similaires employées par ses pairs pour calculer leur bénéfice ajusté. Après cet examen, la Société a décidé d'exclure les gains et pertes de change de son bénéfice ajusté et de son bénéfice ajusté par action de base puisqu'ils ne reflètent pas la performance opérationnelle de la Société.

Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base

Le « bénéfice ajusté » est défini comme le « bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko » moins certains éléments : le « gain (la perte) de change », les « charges de dépréciation », les « gains (les pertes) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation », la « radiation d'immobilisations corporelles », le « gain latent (perte latente) sur placements », la « dépréciation d'actifs financiers et de placements dans des entreprises associées », la « quote-part du résultat net d'entreprises associées », la « charge d'impôts sur le résultat différés » ainsi que d'autres éléments inhabituels comme les frais de transaction.

Le bénéfice ajusté par action de base est obtenu en divisant le « bénéfice ajusté » par le « nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation » pour la période.

	Trois mois terminés le 31 décembre		Exercices terminés le 31 décembre	
	2017	2016	2017	2016
<i>(en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)</i>	\$	\$	\$	\$
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires d'Osisko	(64 348)	8 679	(42 501)	42 113
Ajustements :				
Perte (gain) de change	763	(5 319)	16 211	5 851
Perte latente (gain latent) sur placements	507	(660)	(30 829)	(30 202)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	3 482	2 893	6 114	6 623
Dépréciation de droits de redevances, de flux et autres intérêts	89 000	-	89 000	-
Dépréciation des actifs d'exploration et d'évaluation	-	668	-	668
Perte (gain) à la cession d'actifs d'exploration et d'évaluation	-	-	(20)	312
Radiation d'immobilisations corporelles	-	456	-	456
Charge d'impôts sur le résultat différés	(28 453)	216	(24 150)	8 372
Frais de transaction – acquisition du portefeuille d'Orion	-	-	8 870	-
Bénéfice ajusté	951	6 934	22 695	34 194
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation (en milliers)	157 256	106 612	127 939	104 671
Bénéfice ajusté et bénéfice ajusté par action de base	0,01	0,07	0,18	0,33

À propos de Redevances Aurifères Osisko Ltée

Redevances Aurifères Osisko Ltée est une société de redevances intermédiaire de métaux précieux axée sur les Amériques ayant débuté ses activités en juin 2014. Suite à l'acquisition du portefeuille d'Orion, Osisko détient un portefeuille concentré en Amérique du Nord qui se compose de plus de 130 redevances, flux de métaux et conventions d'achat de la production de métaux précieux. Le portefeuille d'Osisko se compose de cinq principaux actifs, y compris une redevance de 5 % NSR sur la mine Canadian Malartic, laquelle est la plus importante mine aurifère au Canada. Osisko détient également un portefeuille de placements dans des sociétés de ressources publiques, incluant des participations de 15,5 % dans Minière Osisko Inc., de 32,7 % dans Barkerville Gold Mines Ltd. et de 12,7 % dans Ressources Falco Ltée.

Le siège social d'Osisko est situé au 1100, avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec H3B 2S2.

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Redevances Aurifères Osisko :

Vincent Metcalfe
Vice-président, relations aux investisseurs
Tél. (514) 940-0670
vmetcalfe@osiskogr.com

Joseph de la Plante
Vice-président, développement corporatif
Tél. (514) 940-0670
idelaplante@osiskogr.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans ce communiqué peuvent être considérés comme de l'« information prospective » et des « énoncés prospectifs » au sens des lois applicables sur les valeurs mobilières canadiennes et du *United States Private Securities Litigation Reform Act of 1995* (collectivement, les « énoncés prospectifs »). Tous les énoncés dans ce communiqué qui ne sont pas des faits historiques et qui font référence à des événements futurs, des développements ou des performances qu'Osisko prévoit, y compris les attentes de la direction concernant la croissance d'Osisko, les résultats d'exploitation, les estimations des recettes futures, les exigences de capital supplémentaire, l'estimation des réserves minières et des ressources minérales, les estimations de production, les coûts de production et des revenus, la demande future et les prix des produits de base, les perspectives et occasions d'affaires sont des énoncés prospectifs. En outre, les énoncés prospectifs (y compris les données figurant dans les tableaux) sur les réserves et les ressources et les onces d'équivalent d'or sont des énoncés prospectifs, car ils impliquent l'évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Les énoncés prospectifs sont des énoncés qui ne sont pas des faits historiques et qui peuvent généralement, mais pas forcément, être identifiés par l'emploi de mots comme « prévoit », « planifie », « anticipe », « croit », « a l'intention », « estime », « projette », « potentiel », « échéancier », et autres expressions semblables ou des variations (incluant les variantes négatives), ou des énoncés à l'effet que des événements ou des conditions « se produiront », « pourraient » ou « devraient » se produire, incluant notamment, mais sans s'y limiter, le rendement des actifs d'Osisko, la réalisation des avantages découlant de son portefeuille d'investissements et des transactions, et l'estimation des onces d'équivalent d'or à recevoir en 2018. Bien qu'Osisko soit d'avis que les attentes exprimées dans ces énoncés prospectifs se fondent sur des hypothèses raisonnables, ces énoncés comportent des risques connus et inconnus, des incertitudes et d'autres facteurs et ne garantissent pas les résultats futurs, et les résultats réels pourraient différer sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats prévus dans les énoncés prospectifs, citons notamment les fluctuations des prix des commodités qui sous-tendent les redevances, les flux et autres intérêts (les « droits ») détenus par Osisko (or, argent et diamants); les fluctuations de la valeur du dollar canadien, ou de toute autre devise dans laquelle les produits sont générés, par rapport au dollar américain; les changements réglementaires dans les gouvernements nationaux et locaux, y compris l'octroi des permis et les politiques fiscales; la réglementation et les développements politiques ou économiques dans les juridictions où sont situées les propriétés dans lesquelles Osisko détient des droits ou par l'entremise desquelles ils sont détenus; les risques liés aux exploitants des propriétés dans lesquelles Osisko détient des droits; les opportunités d'affaires qui deviennent disponibles, ou sont poursuivies par Osisko; la disponibilité continue de capital et de financement et le marché ou les conditions économiques générales; les litiges concernant tout titre, permis ou licence liés à des intérêts sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient des droits; qu'Osisko ait un statut de société de placements étrangère passive (« PFIC ») ou non, tel que défini dans la section 1297 du *United States Internal Revenue Code of 1986*, telle que modifié; des changements potentiels dans le traitement fiscal canadien des flux et autres droits gérés par une société enregistrée à l'étranger; des difficultés relatives au développement, à l'obtention de permis, aux infrastructures, à l'exploitation ou aux aspects techniques sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient des droits; des différences dans la cadence et l'échéancier de production par rapport aux estimations de ressources ou aux prévisions de production faites par les exploitants des propriétés dans laquelle des droits; les risques et les dangers liés à l'exploration, au développement et à l'exploitation minière sur l'une des propriétés dans laquelle Osisko détient des droits, y compris, mais sans s'y limiter, les conditions géologiques inhabituelles ou imprévues et métallurgiques, des affaissement ou des effondrements de terrains, les inondations et autres catastrophes naturelles, le terrorisme, ou des troubles civils ou d'autres risques non assurés et l'intégration d'actifs acquis. Les énoncés prospectifs figurant dans ce communiqué de presse sont basées sur des hypothèses jugées raisonnables par la direction incluant notamment: l'exploitation continue des propriétés dans laquelle Osisko détient des droits par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés de manière conforme aux pratiques antérieures; l'exactitude des énoncés publiques et de la divulgation faites par les propriétaires ou les opérateurs de ces propriétés sous-jacentes; l'absence de changement défavorable important dans le prix des commodités qui sous-tendent le portefeuille d'actifs; les revenus continus d'Osisko et ses actifs en lien avec son statut PFIC, aucun changement matériel des traitements fiscaux, aucun changement défavorable à l'égard d'une propriété à l'égard de laquelle Osisko détient des droits; l'exactitude de la divulgation publique des attentes relatives au développement de propriétés sous-jacentes qui ne sont pas encore en production; et l'absence d'autres facteurs qui pourraient entraîner que les actions, événements ou résultats réels diffèrent de ceux prévus, estimés ou attendus.

Pour plus de détails au sujet de ces facteurs et hypothèses ainsi que des autres facteurs et hypothèses qui sous-tendent les énoncés prospectifs émis dans le présent communiqué, se reporter à la section intitulée « Facteurs de risque » de la plus récente notice annuelle d'Osisko déposée auprès des commissions en valeurs mobilières canadiennes, et disponibles en versions électroniques sous le profil de l'émetteur d'Osisko sur SEDAR, au www.sedar.com, et auprès de la Securities and Exchange Commission (« SEC ») aux États-Unis, sur EDGAR, au www.sec.gov. Les énoncés prospectifs présentés dans le présent communiqué reflètent les attentes de la Société au moment de l'émission du présent communiqué et est sujette à changement après cette date. La Société décline toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser tout énoncé prospectif, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autrement, à l'exception de ce qui est exigé par la loi.

Redevances Aurifères Osisko Ltée

Bilans consolidés

Aux 31 décembre 2016 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	31 décembre 2017	31 décembre 2016
	\$	\$
Actif		
Actif courant		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	333 705	499 249
Placements temporaires	-	2 100
Comptes débiteurs	8 385	8 416
Stocks	9 859	-
Autres actifs	984	974
	<u>352 933</u>	<u>510 739</u>
Actif non courant		
Placements dans des entreprises associées	257 433	82 902
Autres placements	115 133	108 409
Droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	1 575 772	494 768
Exploration et évaluation	102 182	100 038
Goodwill	111 204	111 204
Impôts sur le résultat différés	-	7 978
Autres actifs	1 686	266
	<u>2 516 343</u>	<u>1 416 304</u>
Passif		
Passif courant		
Comptes créditeurs et frais courus	15 310	7 438
Dividendes à payer	7 890	4 266
Provisions et autres passifs	5 632	4 153
	<u>28 832</u>	<u>15 857</u>
Passif non courant		
Dette à long terme	464 308	45 780
Provisions et autres passifs	2 036	12 433
Impôts sur le résultat différés	126 762	127 930
	<u>621 938</u>	<u>202 000</u>
Capitaux propres		
Capital-actions	1 633 013	908 890
Bons de souscription	30 901	30 901
Surplus d'apport	13 265	11 411
Composante capitaux propres des débetures convertibles	17 601	3 091
Cumul des autres éléments du résultat global	(2 878)	7 838
Bénéfices non répartis	202 503	250 306
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	<u>1 894 405</u>	<u>1 212 437</u>
Participations ne donnant pas le contrôle	-	1 867
Total des capitaux propres	<u>1 894 405</u>	<u>1 214 304</u>
	<u>2 516 343</u>	<u>1 416 304</u>

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des résultats (perte)

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2017

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens, à l'exception des montants par action)

	Trois mois terminés le 31 décembre <i>(non audités)</i>		Exercices terminés le 31 décembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Produits	109 552	13 709	213 216	62 677
Coût des ventes	(81 058)	(22)	(125 645)	(143)
Épuisement des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	(12 747)	(2 828)	(28 065)	(11 291)
Bénéfice brut	15 747	10 859	59 506	51 243
Autres charges d'exploitation				
Générales et administratives	(7 342)	(4 105)	(26 176)	(16 715)
Développement des affaires	(4 009)	(1 863)	(18 706)	(8 282)
Dépréciation des droits de redevances, de flux et d'autres intérêts	(89 000)	-	(89 000)	-
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôts	(63)	2 176	(204)	1 240
Autres gains nets (pertes nettes)	-	(1 124)	20	(1 436)
Coûts récupérés d'entreprises associées	1 215	873	4 125	3 039
Bénéfice (perte) d'exploitation	(83 452)	6 816	(70 435)	29 089
Produits d'intérêts	1 098	1 011	4 255	3 260
Produits de dividendes	-	215	-	4 931
Charges financières	(4 825)	(919)	(8 384)	(3 435)
Gain (perte) de change	(635)	5 331	(16 086)	(5 846)
Quote-part de la perte d'entreprises associées	(3 482)	(2 893)	(6 114)	(6 623)
Autres gains nets (pertes nettes)	(507)	660	30 829	30 202
Bénéfice (perte) avant les impôts sur le résultat	(91 803)	10 221	(65 935)	51 578
Recouvrement (charge) d'impôts sur le résultat	27 450	(1 568)	23 147	(9 724)
Bénéfice net (perte nette)	(64 353)	8 653	(42 788)	41 854
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux :				
Actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée	(64 348)	8 679	(42 501)	42 113
Participations ne donnant pas le contrôle	(5)	(26)	(287)	(259)
Bénéfice net (perte nette) par action attribuable aux actionnaires de Redevances Aurifères Osisko Ltée				
De base	(0,41)	0,08	(0,33)	0,40
Dilué	(0,41)	0,08	(0,33)	0,40

Redevances Aurifères Osisko Ltée

États consolidés des flux de trésorerie

Pour les trois mois et les exercices terminés les 31 décembre 2016 et 2017

(non audités)

(les montants dans les tableaux sont présentés en milliers de dollars canadiens)

	Trois mois terminés le 31 décembre <i>(non audités)</i>		Exercices terminés le 31 décembre	
	2017 \$	2016 \$	2017 \$	2016 \$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette)	(64 353)	8 653	(42 788)	41 854
Ajustements pour :				
Rémunération fondée sur des actions	1 267	1 659	10 524	7,380
Épuisement et amortissement	12 787	2 862	28 210	11 509
Dépréciation des droits de redevances, de flux et autres intérêts	89 000	-	89 000	-
Quote-part de la perte d'entreprises associées	3 482	2 893	6 114	6 623
Perte nette (gain net) à l'acquisition de placements	(36)	536	2 099	(8 379)
Gain net découlant de la dilution de placements dans des entreprises associées	(241)	(5 114)	(30 560)	(12 023)
Gain net à la cession de placements	-	-	(703)	(3 410)
Variation de la juste valeur d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	784	3 919	(1 665)	(6 390)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat différés	(28 453)	216	(24 150)	8 372
Règlement d'unités d'actions avec restrictions	-	-	(5 539)	-
Perte (gain) de change	763	(5 319)	16 211	5 851
Autres	1 225	1 455	2 403	2 832
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation avant la variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	16 225	11 760	49 156	54 219
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement	5 298	1 022	(440)	(775)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'exploitation	<u>21 523</u>	<u>12 782</u>	<u>48 716</u>	<u>53 444</u>
Activités d'investissement				
Diminution (augmentation) nette des placements temporaires	1 447	(1 000)	2 047	(1 800)
Regroupement d'entreprises, déduction faite de la trésorerie acquise	990	-	(621 430)	-
Règlement d'instruments financiers dérivés	-	-	(21 072)	-
Acquisition de placements	(76 678)	(18 922)	(226 766)	(82 384)
Produit de la cession de placements	21 613	116 979	71 090	129 183
Acquisition de droits de redevances et de flux	(23 455)	(5 000)	(80 119)	(55 250)
Produit de la vente de droits de redevances	-	-	-	3 630
Immobilisations corporelles	(48)	(12)	(137)	(105)
Exploration et évaluation, déduction faite des crédits d'impôt	(247)	(710)	(1 128)	(8 327)
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement	<u>(76 378)</u>	<u>91 335</u>	<u>(877 515)</u>	<u>(15 053)</u>
Activités de financement				
Émission de dette à long terme	300 000	-	447 323	50 000
Émission d'actions ordinaires et de bons de souscription	77	326	264 278	177 934
Frais d'émission	-	-	(190)	(8 066)
Frais de financement	(12 619)	(6)	(12 619)	(850)
Investissements de la part des participations ne donnant pas le contrôle	-	862	1 292	4 499
Offre publique de rachat d'actions ordinaires dans le cours normal des activités	-	-	(1 822)	-
Versement de dividendes	(7 566)	(4 086)	(19 325)	(15 317)
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement	<u>279 892</u>	<u>(2 904)</u>	<u>678 937</u>	<u>208 200</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie avant l'incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	225 037	101 213	(149 862)	246 591
Incidence des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(234)	5 319	(15 682)	(5 851)
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<u>224 803</u>	<u>106 532</u>	<u>(165 544)</u>	<u>240 740</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie – début de la période	<u>108 902</u>	<u>392 717</u>	<u>499 249</u>	<u>258 509</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie – fin de la période	<u>333 705</u>	<u>499 249</u>	<u>333 705</u>	<u>499 249</u>